

NiceCentre

NOTRE-DAME · VERNIER · LÉPANTE

LE MAG'

Le magazine des habitants du quartier de Nice Centre

PROJET

LIVRAISON DES TRAVAUX RUE TRACHEL ET SQUARE COLONEL JEANPIERRE



Dernière démolition cour Bensa avec brûlage du bois sur place en octobre dernier (lire p. 4)

N°24
NiceCentre
NOTRE-DAME · VERNIER · LÉPANTE

Magazine trimestriel tiré à 14 000 exemplaires

Édition :

Métropole Nice Côte d'Azur

5, rue de l'Hôtel de Ville

06364 Nice cedex 4

Directeur de la publication :

Christian ESTROSI

Maire de Nice

Président de la Métropole

Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité de rédaction :

Direction de la communication

Direction habitat et dynamique urbaine

Métropole Nice Côte d'Azur

Logirem

Direction départementale de la cohésion sociale

Ville de Nice

Rédaction, conception et réalisation : ComDZ

Crédits photos : Istock, ComDZ,

Métropole Nice Côte d'Azur

Impression : Imprimerie Trulli

Dépôt légal : A parution - ISSN 2418-3695

LA MAISON DES PROJETS

14, rue d'Italie

Tél. : 04 93 85 74 70

Mail : maisonprojet.nicecentre@nicecotedazur.org

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 16h

P.3 COUP DE PROJECTEUR

« Préserver les trésors de notre quartier »

P.4-5 PROJET

Actualités des chantiers

P.6-7 DOSSIER

Logement - Aides et experts à votre service

P.8 À DEUX PAS

Un jardin potager au cœur de la ville

AGENDA

NOUVEAUX COMMERCES

COUP DE PROJECTEUR

« Préserver les trésors de notre quartier »

Habitante du quartier Vernier-Trachel, Yasmine a été professeur d'anglais pendant presque 30 ans, un peu partout dans le monde. Aujourd'hui, elle plaque tout pour se consacrer à la protection de la biodiversité. Récit d'un parcours animé par un attachement sincère à la nature.



Yasmine grandit sur la côte Basque, s'amourache du milieu marin et rêve de devenir océanographe. Ce n'est pas d'actualité pour son père ingénieur qui la voit plutôt intégrer une école de commerce. Yasmine tranche en suivant des études de biologie, de mathématiques et de langues, pour pouvoir voyager. États-Unis, Afrique, Asie, elle sillonne le monde pendant 15 ans. Puis, le mal du pays la ramène en France.

Se consacrer exclusivement à ce qui a du sens

Elle pose ses valises à Nice en 2006 et intègre l'International School of Nice. Pendant seize ans, elle anime des clubs de sensibilisation au respect de l'environnement en parallèle de son métier. En 2019, elle devient coordinatrice environnement et développement durable pour WWF. À ce titre, elle est amenée à lire les rapports alarmants des experts sur l'environnement. « Je me suis effondrée devant l'envergure des enjeux », déclare celle qui a toujours pensé être suffisamment active en la matière. Alors, quand sa fille quitte le nid familial en 2020, c'est le déclic. Elle décide de se « consacrer exclusivement à ce qui a du sens ». Elle plaque son job et reprend ses études pour suivre un BTS gestion et protection de la nature.

Protéger les martinets

C'est à cette même période qu'elle devient bénévole pour la *Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)*. Particulièrement attachée aux martinets, elle recense leurs sites de nidification (530 à Nice). « Avec 47% des sites disparus en dix ans en France, il est urgent de préserver ces oiseaux migrateurs qui sont d'ailleurs protégés par la loi. Il est interdit de détruire leur nid », précise Yasmine. Au cours de ce travail d'observation,

elle identifie vite que le collège international Joseph Vernier est le plus grand site de martinets du quartier, qui accueille aussi de nombreux molosses de Cestoni (des chauves-souris, autre espèce protégée). Elle en informe la principale du collège et sensibilise les élèves de 6^e et de 5^e. Bref, tout le monde est séduit par cette cause, élèves et professeurs se mobilisent pour les protéger. Résultat, des nichoirs et des webcams seront bientôt installés au sein du collège et les martinets seront observés et étudiés.

Préserver la biodiversité

Le martinet aimant nicher dans les cavités des façades anciennes, la démarche de la *LPO* est toute simple : sensibiliser les acteurs de la rénovation – entreprises du bâtiment, collectivités – à la nécessité de protéger les sites de nidification en intégrant, avant la mise en œuvre de la rénovation, une solution qui prend en compte leur présence. Une occasion de mettre la biodiversité sous les projecteurs. Pour Yasmine, « la biodiversité est bien plus présente qu'on ne le voit, elle mérite toute notre attention et peut créer un lien particulier entre collégiens, habitants et acteurs institutionnels, entre les anciens et les jeunes. Il faut préserver les trésors de notre quartier ! »

Pour en savoir plus ou signaler un site de nidification, contactez Yasmine par mail : corazzani.yasmine@gmail.com

Retrouvez les actions de préservation de la biodiversité au collège Vernier sur renovationurbaine.nicecotedazur.org

COUR BENSA C'était la dernière démolition

Les bâtiments de la cour Bensa ont été démolis. Il s'agissait de la dernière opération de démolition du PNRQAD. Désormais, c'est le temps des aménagements et des constructions. Dans la cour Bensa, il y aura un immeuble de logements locatifs et en accession sociale à la propriété (bailleur Logirem), avec un jardin partagé et des cheminements piétons.



RUE TRACHEL Autour du square c'est livré !

La piétonnisation de la portion de la rue Trachel entre les rues Dabray et des Combattants en Afrique du Nord est terminée ! Cet aménagement participe à l'amélioration de la qualité de vie des riverains en pacifiant la circulation automobile, en offrant davantage d'espaces piétons, et embellissant le quartier qui devient plus attractif.



SQUARE COLONEL JEANPIERRE C'est terminé

Inauguré par le Maire Christian Estrosi et ses adjoints le 15 décembre, le square a été complètement réaménagé et agrandi, avec des jeux pour les enfants, un boulo-drome, un espace dédié au repos avec des bancs et beaucoup de végétation.



RUE D'ANGLETERRE Dernière phase de travaux

Les travaux d'aménagement définitif sont en cours et concernent les trottoirs et la voie. D'ailleurs, la rue de Belgique en a profité pour se refaire une beauté.



Visite de chantier au 43, rue Vernier

Guidés par Nathalie Salmieri, architecte du projet au sein de l'agence One Way 4 Architectes, nous découvrons le chantier et la future résidence. En route pour la visite.



La façade rue Vernier

Le gros œuvre du projet, commencé en avril 2021, est presque terminé. Pour preuve la présence imposante de la grue et de quelques ouvriers encore en action. Comme nous le constatons, le site est donc « nu », c'est-à-dire que seule l'ossature est construite : fondations, sols, murs, plafonds, escaliers... Malgré ce manque d'habillage, nous nous projetons sans souci dans les futurs appartements spacieux et lumineux. Tous bénéficieront d'un balcon (sauf au 1^{er} étage*), avec côté rue Vernier, des balcons à la niçoise (avec des garde-corps métalliques).

Comme nous l'explique Nathalie, la circulation peut être dense dans cette rue, la façade sera donc isolée par l'extérieur et les fenêtres seront particulièrement performantes sur les plans phoniques et thermiques. Voilà pour les caractéristiques techniques. Bientôt, les entreprises du second œuvre interviendront pour peindre, poser les menuiseries et les revêtements des sols, installer les câbles des réseaux électrique, l'eau... Résultat final prévu au printemps 2022, à l'occasion de la livraison.

* Conformément aux prescriptions du PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain)

Un projet respectueux de l'environnement

- Une meilleure performance énergétique et environnementale avec le label RT 12-20 et la certification BEE
- Un meilleur respect du cadre de vie avec Attitude Environnement garantissant un chantier propre et respectueux de l'environnement



Un grand balcon côté cour



Des intérieurs spacieux et lumineux

18 logements sociaux

Le bailleur social Logirem a confié à Dumez Côte d'Azur la réalisation du gros œuvre, y compris le terrassement et les fondations, les voiries et réseaux divers, la serrurerie et l'espace vert de cette nouvelle résidence. Cet immeuble de 6 étages sera composé de 18 logements sociaux (du T1 au T4), dont deux logements labellisés « Handitoit », c'est-à-dire totalement adaptés aux personnes handicapées. La résidence disposera par ailleurs d'une petite cour, d'un local d'entretien et d'un local en rez-de-chaussée destiné à accueillir une association.

Nouvel aménagement pour l'espace Cognet

L'espace Cognet bénéficie de travaux de réaménagement : il devient un îlot de verdure et de fraîcheur, avec la plantation d'arbres et d'arbustes. Les conteneurs de collecte seront déplacés sur le trottoir et un parking pour les deux-roues sera créé. Cette intervention est le fruit d'un travail partenarial entre les équipes de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Ville de Nice et les habitants du quartier, afin d'améliorer le cadre de vie.



Logement - Aides et experts

Quelle que soit votre situation, ce n'est pas toujours simple de louer, acheter, déménager ou rénover. C'est pourquoi la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice mobilisent des experts du logement pour vous aider dans vos démarches et ont mis en place des dispositifs dédiés.

Déposer une demande de logement social



L'équipe de la Maison de l'Habitant

Les demandes de logement social sont à effectuer en ligne :
www.demande-logement-social.gouv.fr

- Joignez à votre demande votre dernier avis d'imposition sur les revenus 2020 et la copie de la pièce d'identité de toutes les personnes majeures qui vivent dans votre foyer.
- Les numéros de sécurité sociale du demandeur et du co-demandeur sont obligatoires pour tout enregistrement ou renouvellement.

Toutefois, si vous n'avez pas d'accès Internet ou n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, l'équipe de la Maison de l'Habitant peut vous guider par téléphone ou vous proposer un rendez-vous sur place. Attention, sachez qu'elle n'attribue aucun logement social, seules les commissions d'attribution des bailleurs sont compétentes pour cela.

Maison de l'Habitant

6, allée Philippe Séguin à Nice
Arrêt de tramway Libération

Pour prendre rendez-vous :

- **par téléphone :** 04 97 13 55 11
- **en ligne :** <http://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/le-logement/maison-de-l-habitant>

Difficultés pour payer votre loyer ?

Besoin de rénover votre appartement ?

Où trouver un logement ?

À quelles aides avez-vous droit ?

Besoin d'aide pour le traitement de punaises de lit ?...

La Maison de l'Habitant, c'est aussi des réponses à toutes vos questions liées au logement !

Conseils juridiques

Est-ce à vous de changer le joint de votre baignoire qui fuit ? Qui doit régler des problèmes de nuisances liés à l'humidité ou à des parasites ? Comment monter mon dossier de prêt pour acheter un logement ? Vous avez reçu un avis d'expulsion, que devez-vous faire ? Experts en droit du logement et des droits et devoirs du locataire et du propriétaire, des juristes répondent à toutes vos questions en la matière.

Permanences de l'ADIL06* à la Maison de l'Habitant

Sur rendez-vous le lundi (toute la journée),

le mardi après-midi et le mercredi matin

Tél. : 04 93 98 77 57

Mail : info06@adil06.org

*Agence Départementale d'Information sur le Logement

Des aides spéciales pour les salariés

Si les salariés et les travailleurs saisonniers peuvent accéder au logement social, ils peuvent aussi bénéficier d'un grand nombre de dispositifs spécifiques aux salariés d'entreprise de plus de 10 employés pour louer (aides financières, location entre particuliers, garant...), acheter (prêts, primes, conseils pour monter son dossier), faire des travaux (adapter son logement à une personne handicapée ou un senior, améliorer sa performance énergétique...), déménager ou surmonter des

difficultés financières. L'équipe d'Action Logement vous aide dans vos démarches.

Permanences à la Maison de l'Habitant le vendredi

Prendre rendez-vous en ligne sur nicecotedazur.org,

rubrique « Maison de l'Habitant » ou au 04 97 13 55 11

www.actionlogement.fr

Difficultés pour gérer votre budget

Vous avez des difficultés financières ou du mal à gérer votre budget ? Sortez de cette situation avec les conseils du point conseil budget de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) pour mieux gérer vos finances, apprendre à faire face à vos difficultés, voire négocier un paiement en plusieurs fois de vos loyers impayés avec votre propriétaire.

Vous pouvez aussi être aidé pour monter votre dossier de surendettement.

Permanences du point conseil budget

Le jeudi matin à la Maison de l'Habitant sur rendez-vous en appelant le 04 97 13 55 11

Un service logement pour les jeunes de 18 à 30 ans



Vous cherchez un logement, mais vous ne savez pas constituer un dossier de candidature ? Vous avez trouvé un logement, mais vous ne savez pas comment financer votre caution ? Vous quittez votre appartement, que devez-vous faire ?

Si vous avez entre 18 et 30 ans, quelle que soit votre situation (apprenti, étudiant, sans formation ni emploi, salarié, entrepreneur), le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) peut vous aider à concrétiser votre projet

logement avec l'association *Api Provence* : informations, conseils, accompagnement. Si vous avez d'importantes difficultés, vous pourrez aussi bénéficier d'un accompagnement social.

Permanences du CLLAJ à la Maison de l'Habitant

Prendre rendez-vous en ligne sur :

nicecotedazur.org,

rubrique « Maison de l'Habitant »

ou au 07 50 18 39 55

Rénover ou adapter votre logement



Propriétaire d'un logement sur le territoire de la Métropole, vous voulez faire des travaux pour qu'il soit économe en énergie, sain ou adapté à une personne âgée ou handicapée ?

Des aides existent aussi bien pour les propriétaires occupants sous condition de ressources que pour les propriétaires bailleurs sous certaines conditions (de loyer par exemple). Sachez que vous pouvez bénéficier de l'accompagnement gratuit et d'aides

financières grâce au Programme d'Intérêt Général (PIG)*.

Plus d'infos :

0805 69 39 09 (numéro vert du lundi au mercredi

et le vendredi de 9h-12h et 14h-17h)

pigmetropole.nca@citemetrie.fr

*Dispositif mis en place par la Métropole Nice Côte d'Azur en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'État et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Louer en meublé touristique

Vous êtes propriétaire et vous voulez louer votre logement pour de la location saisonnière. C'est possible, mais vous avez des démarches à faire : créer un compte hébergeur et payer la taxe de séjour. S'il s'agit d'une résidence secondaire, vous devez aussi faire une demande de changement d'usage (une seule autorisation annuelle par propriétaire et renouvelable 5 fois sous condition d'occupation paisible et de respect du règlement de copropriété) et, selon votre situation, vous avez une obligation de compensation. Ces démarches sont soumises à des contrôles réguliers qui peuvent donner lieu à des amendes.



• Faire une demande de changement d'usage

Plus d'infos :

Mission Protection des Logements

Tél. : 04 89 98 10 50

(uniquement le matin)

changement.usage@ville-nice.fr

• Créer un compte hébergeur

taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/metropole-nca

Plus d'infos :

taxedesejour@nicecotedazur.org

Tél. : 04 97 13 43 64

(mardi et jeudi de 9h à 11h30)

NOUVEAU

La location mixte

Louer à un étudiant et à des touristes en toute légalité !

Si vous souhaitez louer l'été aux touristes et le reste de l'année à un étudiant, la Ville de Nice a mis en place un nouveau dispositif pour simplifier vos démarches (nombre d'autorisations illimité, pas de compensation, ouvert aux personnes physiques et morales), en contrepartie d'un loyer modéré pour l'étudiant. Ces autorisations sont à renouveler annuellement.

Partager votre appartement avec un jeune

Vous êtes retraités ? Vous avez plus de 60 ans ? Choisissez la colocation intergénérationnelle ! Vous sous-louez une chambre à un jeune de moins de 30 ans et bénéficiez d'un maintien à domicile en toute sécurité, d'entraide entre générations, d'un complément de revenus et d'avantages fiscaux. Pour vous accompagner dans cette démarche, deux structures partenaires de la Ville de Nice :

- **Toit en Tandem** - contact@toitentandem.fr - toitentandem.fr
- **Ensemble 2 Générations** - nice@ensemble2generations.fr - ensemble2generations.fr

À DEUX PAS

Un jardin potager au cœur de la ville

Il y a encore un an, cette placette située derrière l'église Saint-Jean-Baptiste – Le Vœu, était peu fréquentée. Aujourd'hui, elle revit avec la présence de six grandes jardinières en bois plantées de fleurs et de légumes. Ce projet de jardin potager ouvert sur la ville a été validé en conseil de territoire en 2019, puis réalisé par la Ville de Nice et confié par convention à l'association *Les amis du Vœu et son quartier* en septembre 2020. Ce sont ainsi des habitants, commerçants et associations qui profitent et prennent soin de ce bout de jardin où l'on se sent bien. À ce jour, cet espace vert inédit et 100 % écolo est bien respecté et rencontre un beau succès. Des nouvelles actions verront le jour cette année pour embellir davantage le site et l'animer. Par exemple, des assistantes maternelles pourront venir jardiner avec les enfants, pour les sensibiliser au respect de la nature et à l'importance de bien manger ! En attendant, ce jardin égale la ville et crée du lien entre tous les habitants du quartier et les usagers du jardin. Pour s'occuper d'une jardinière, contactez l'association *Les amis du Vœu et son quartier* par mail : lesamisduvoeu@gmail.com



Emmanuel Visentin, responsable du jardin, et Gautier Robaut, président de l'association

©ComDZ.fr

NOUVEAUX COMMERCES



TEMPO
(Transfert d'argent)
1, avenue Malaussena
04 89 22 73 77



C'EST LA VIE
(Pâtisserie)
7, avenue Malaussena
06 70 80 64 69



MIR COOK
(Ustensiles de cuisine)
5, avenue Malaussena



ÉLISA CRÉATIONS
(Couture)
9, rue Miollis
06 95 17 06 15



GLOBE VOYAGES
34, bd Raimbaldi



PHONE CASE
(Accessoires de téléphone)
31, avenue Jean Médecin

Tout le quartier en un clic sur le site dédié au PNRQAD de Nice Centre et à la vie du quartier
www.renovationurbaine.nicecotedazur.org

